cfs·ep
COLLECTIF FORMATION SOCIÉTÉ
ÉDUCATION PERMANENTE - COHÉSION SOCIALE

ANALYSE / 2017

Le numérique : une revanche sur la tragédie des communs ?

Par Guillermo Kozlowski
CFS asbl

*Le numérique permet, du moins c'est son argument étendard, la mise en commun, le partage. L'affaire semble dès lors entendue, le numérique, en tout cas certaines pratiques dans le domaine, seraient l'antidote au mouvement d'enclosures (cloisonnement) des espaces communs commencé au XVII*ème *siècle.*

Pour citer ce document : KOZLOWSKI Guillermo, « Le numérique : une revanche sur la tragédie des communs ? » CFS asbl, 2017.

URL : http://ep.cfsasbl.be/IMG/pdf/le_numerique_une_revanche_sur_la_tragedie_des_communs.pdf

Avec le soutien de :

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Francophones Bruxelles

Le numérique : une revanche sur la tragédie des communs ?

Par Guillermo Kozlowski
CFS asbl

*Le numérique permet, du moins c'est son argument étendard, la mise en commun, le partage. L'affaire semble dès lors entendue, le numérique, en tout cas certaines pratiques dans le domaine, seraient l'antidote au mouvement d'enclosures (cloisonnement) des espaces communs commencé au XVII*ème *siècle.*

Ce n'est pas seulement un slogan, il est par exemple très facile d'enregistrer ce texte sur un site quelconque, et le rendre directement accessible à n'importe qui lit le français. Ou, de manière un peu plus indirecte à n'importe qui sait lire. Ou même à n'importe qui à travers des logiciels de lecture automatique. Ceci n'est pourtant qu'une question périphérique, puisqu'il est tout aussi facile d'aller beaucoup plus loin et de proposer le texte non pas comme une œuvre finie et personnelle, mais de le mettre véritablement en commun et de permettre qu'il soit réécrit sans limites.

Et, la mise en commun peut aller encore plus loin, parce que dans le cas de certains collectifs de travail sur le logiciel libre il est question que les programmes eux mêmes soient écrits en commun. Le numérique est–il alors une sorte de revanche sur l'idée libérale d'une tragédie des communs ? Revenons d'abord sur cette idée.

La tragédie des communs.

La « tragédie des communs » est une idée née au XIXème siècle, la formule elle–même, beaucoup plus récente, date de 1968. Mais tout ceci fait référence à une pratique plus ancienne : l'élevage dans des pâturages collectifs en Angleterre, qui prendra fin au XVIIIème siècle lorsque ces prairies seront divisées et privatisées (processus des « enclosures »). Une série d'économistes libéraux expliquent à ce propos, à travers une expérience de pensée, que la mise en commun des pâturages en Angleterre constitue une tragédie. De leur point de vue les pâturages communs, tel qu'ils existent en Angleterre jusqu'au XVIIIème siècle, ont été tragiques pour les bergers, pour les consommateurs de viande de mouton, pour l'Angleterre en général, et pour les moutons eux–mêmes. Leur argumentation tourne essentiellement autour du raisonnement suivant : l'intérêt de chaque berger est d'élever le plus possible de moutons. Le résultat des pâturages communs serait que le nombre de moutons dépassera la capacité des pâturages, les moutons seront sous–alimentés, la qualité de la viande sera mauvaise, la rentabilité diminuera…

Voici l'une des premières formulations de cette thèse par l'économiste Anglais W. F. Lloyd en 1832 : « Si une personne met plus de bétail dans

son propre champ, la quantité de subsistance que ses nouvelles bêtes consomment est déduite de la quantité de subsistance dont il disposait dans son stock originel. Dès lors, s'il ne disposait que d'une quantité à peine suffisante pour son troupeau avant d'ajouter de nouvelles bêtes, il n'engrange nul bénéfice de cet ajout de bêtes supplémentaires : ce qu'il gagne en ajoutant une bête est perdu de cette autre manière. Mais s'il ajoute du bétail dans une pâture commune, la déduction de la quantité de nourriture qu'elles consomment est partagée entre tous les troupeaux, le sien comme celui des autres, en proportion du nombre de bêtes total ; une faible part de cette quantité déduite est donc enlevée à son propre troupeau »[1].

Ensuite, cette analyse qui par certains aspects ressemble surtout à une parabole, est généralisée comme un principe économique de base: la privatisation augmente l'efficacité, la mise en commun des ressources la diminue. Il faut noter cependant que la généralisation est au départ et à l'arrivée. Ces économistes généralisent la manière d'agir des individus, postulent que leur comportement sera celui qu'ils ont prévu, pour en bout de course, généraliser le résultat de cette réflexion.

La comédie des communs ?

Il y a deux manières dont le numérique se réclame en tant que créateur d'espaces communs, de mise en commun, de partage.

La première ne mérite pas de s'y attarder très longtemps, mais il faut néanmoins l'évoquer (notamment parce que c'est elle qui est dominante), celle des grandes firmes du numérique. Grâce à Google n'importe qui peut chercher ce que vous avez publié sur internet. Grâce à Facebook vous pouvez partager des contenus avec vos amis. Avec votre smartphone vous pouvez le faire quand vous voulez, etc.
Au–delà du marketing, et de l'aspect commercial (il ne faut pas oublier qu'ils vendent des produits, notamment des données), si cet au–delà existe, il est difficile de voir ce qui est mis à disposition comme commun. En effet il s'agit plutôt de contenus qui sont produits par n'importe qui mais traités, diffusés, mis en page, etc. par une société privée. Les objectifs, les critères de diffusion, les contenus qui sont associés, le mode d'encodage, le lieu et les conditions de stockage, le traitement subi par les données encodées, restent des choix de la compagnie propriétaire du service.

Si on doit continuer l'expérience de pensée des économistes libéraux, dans cette mise en commun chacun d'entre nous se retrouve plutôt à la place du mouton. Nous ne sommes plus ici dans la tragédie, mais plutôt dans la comédie des communs. Une comédie remplie de photos hilarantes, de vidéos drôles, de commentaires qui font mourir de rire et d'applications ludiques pour y accéder. Mais le principe de la privatisation du commun y est aussi présent que lors du développement des « enclosures ».

Peu à peu nous avons appris que les images, celles du cinéma ou de la télévision par exemple, ne sont pas la vérité. Il y a un point de vue, un type de lumière, un montage, un traitement du son et de l'image… Avec le numérique c'est pareil en un sens, les algorithmes des réseaux sociaux, réalisent par exemple un certain type de montage de ce qui est publié. Mais il y a des différences.

Pour le moment, l'intervention des algorithmes est moins repérable intuitivement. Le cinéma ou la télévision jouent avec nos émotions et fabriquent une sorte d'imaginaire social (souvent très pauvre et particulièrement fonctionnel aux dominants) fait notamment de personnages auxquels on nous demande de nous identifier ou d'en faire des repoussoirs. Les algorithmes opèrent en permanence et au plus près de ce qui nous constitue comme sujets, ils mettent en scène en permanence le vécu de chacun d'entre nous, chacun est personnage et spectateur de soi–même. Dans le cinéma et la télévision la mise en scène est liée, souvent de manière très

1 W. F. Lloyd, *Two Lectures on the Checks of Population* (delivered before the University of Oxford in Michaelmas Term 1832), Oxford UP, Oxford (UK), 1833, p 33. Cité et traduit de l'anglais par Renaud Maes dans « Déconstruire la "Tragédie des Communs" ». Le texte de Renaud Maes, à la fois accessible et minutieux est disponible à l'adresse suivante : http://ep.cfsasbl.be/Deconstruire–la–Tragedie–des–Communs.

conflictuelle, à des questions économiques, mais aussi politiques, historiques et parfois artistiques… Par exemple, les « westerns » ont fabriqué un mythe des origines qui justifie et surtout valorise les colons blancs. Leurs valeurs, leur manière de vivre, leur mode de production, leurs croyances, leur apparence physique, leurs corps, tout est montré comme plus efficace, plus beau, plus moral. La manière de mettre en scène les Indiens est d'un racisme et d'une stupidité infinie. Mais le processus, l'intention, les problématiques des producteurs, des réalisateurs, des acteurs, sont visibles. Il apparaît clairement à l'écran la volonté de fabriquer un imaginaire, de légitimer les massacres (les colons ne le voulaient pas, ce sont des gens simples au grand cœur), de diminuer la portée (les Indiens sont toujours peu nombreux, leur vie semble sans valeur y compris pour eux mêmes, il y a eu des malentendus au départ…). Ici ou là un personnage d'Indien un peu différent laisse imaginer d'autres visions possibles. Un enchaînement « raté » montre qu'il a fallu forcer au montage. Une incohérence du scenario laisse voir certaines volontés de démontrer quelque chose. D'autres expériences dans le cinéma mettent en évidence qu'il y a des choix de réalisation, de montage, de scenario bien différentes.

Avec la mise en scène de nos vies dans les réseaux sociaux par des algorithmes toutes ces dimensions sont écrasées. Non pas qu'elles disparaissent, mais elles existent en amont, et non au moment où l'algorithme calcule à qui il envoie un contenu, quand, de quoi ce contenu est entouré. Or, c'est dans la manière de fabriquer des sujets, des imaginaires, dans ces conflits qu'il est question de commun. Le commun n'est pas ce dont on serait tous d'accord, mais les conflits qui nous constituent. Pour faire une critique il faut prendre en compte non seulement le résultat, ce qui s'affiche à l'écran, mais le mode de production, les conditions de possibilité de ce résultat.

Expériences

Dans les cas d'expériences autour des logiciels libres, c'est–à–dire ceux dont on peut accéder au code, le modifier et distribuer le logiciel modifié, la question est différente. Reste que la réponse n'est pas simple. Certes il n'y a plus ici la marchandisation des données et le contrôle qui leur est inhérent. Il y a un vrai travail pour réduire ces risques et pour informer avec pertinence les utilisateurs sur ce qu'il en est, l'accessibilité est tout autre, mais le problème du commun ne se réduit pas à ceci.

Revenons aux moutons, si le récit des économistes libéraux est une fiction aberrante, c'est notamment parce qu'ils ne prennent pas en compte le savoir des bergers. De fait, comme dans n'importe quel film hollywoodien, ils se demandent comment agirait un personnage en partant de l'idée que n'importe qui raisonne, peu importe où et quand, comme un économiste libéral. Les films hollywoodiens peuvent avoir comme décor l'Empire romain, le collège d'une petite ville des États–Unis, le Far–West ou une planète lointaine ; les costumes seront plus ou moins en accord, mais la logique des personnages, leurs problématiques sont toujours les mêmes. Dans les peplums Jules Cesar cherche à séduire Cléopâtre de la même manière que Han Solo veut séduire la princesse Leia dans Star Wars, quelques millénaires plus tard ; c'est –à–dire à la manière d'un producteur de cinéma. Et, de la même manière, l'expérience de pensée des économistes consiste simplement à imaginer ce qu'ils en feraient s'ils étaient bergers, et qu'il fallait faire pâitre leurs moutons dans un enclos commun. C'est par ce procédé qu'ils généralisent leur rêve éveillé et le transforment en principe économique universel. C'est parce qu'ils imaginent que n'importe quel être humain raisonne comme eux qu'ils veulent ce principe de « tragédie des communs » valable partout et pour tous.

Pourtant la pratique de l'élevage avec des pâturages communs fonctionnait car les bergers ont un savoir à eux sur leur métier. Des siècles d'élevage ont produit toute une série de savoirs sur les moutons, mais aussi sur cette manière singulière d'élever des moutons, différents moments de rencontres, des modes de décisions, des concepts propres, des temporalités propres (ces pâturages doivent servir pour toutes les générations à venir), des critères d'évaluation singuliers, des types de consommation de la

viande, etc.

La discussion sur la « tragédie » est essentiellement réduite au fait d'avoir un lieu commun. Mais le lieu est loin d'être le seul élément commun, il y a toute une culture, au sens anthropologique du terme, qui s'y associe. La manière de délimiter, d'utiliser, de comprendre ce lieu. Mais aussi la manière dont ce lieu est relié avec d'autres, l'imaginaire qui lui est attaché, les acteurs autorisés à l'utiliser, les savoirs pertinents, les utilisations légitimes… C'est justement ici que la question de contester la tragédie des communs est délicate. Car, simplement rendre des espaces communs, ne crée pas une utilisation commune de ceux–ci, et produire des procédures d'accès et de décision, n'est pas suffisant non plus pour y remédier.

Le numérique est toujours avide de retours d'expérience. Simplement leur question est presque toujours comment je traduis ceci en langage numérique. Par exemple, on a pu par le passé voir dans le monde numérique un lieu froid, dénoué d'émotions. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, toutes sortes de procédés permettent au contraire de tenir chacun d'entre nous en haleine sur l'arrivée d'un mail, le feed–back sur une publication sur les réseaux sociaux, etc. Tout ceci est un véritable retour d'expérience.

Mais c'est toujours une expérience en tant qu'utilisateur (réel ou potentiel) qui « revient ». Or la question est la capacité à penser le numérique comme ayant un rapport avec du non numérisable, avec d'autres dimensions que celle d'utilisateur potentiel.

Par exemple : lorsque quelqu'un de peu habitué au numérique formule la difficulté à y accéder, la réponse, même dans l'alternatif, c'est d'améliorer l'accessibilité ou la formation. Peu de recherches peuvent y voir quelque chose d'autre qu'un manque d'adaptation. On n'y voit qu'un enjeu technique, presque médical, visant à « réduire la fracture numérique ». Or tant qu'on est dans cette vision il est impossible d'appréhender, par exemple, qu'un agenda partagé (même s'il s'agit d'un logiciel libre) fonctionne concrètement comme un outil de contrôle. Cet outil fabrique un certain type de savoir sur les activités de chacun. Ce n'est pas le même type de savoir qui est valable pour justifier son activité dans un agenda centralisé que dans une réunion d'équipe par exemple. Il change la temporalité du travail. Il y a une modification des acteurs et des interventions possibles, etc. Pour fonctionner avec cet outil il faut en amont encoder ses activités d'une certaine manière, et avant cela accepter que les activités soient encodables de cette manière. C'est–à–dire qu'elles puissent être réduites à des informations, qu'elles puissent être décodées par quelqu'un qui ne connaît pas le contenu de ce qui est fait, mais qui est jugé légitime pour en vérifier la forme. De ce point de vue le numérique est finalement en accord avec les défenseurs des « enclosures », pour qui une gestion efficace de l'espace devait pouvoir être contrôlée, gérée ailleurs, par l'État par les propriétaires.

Conclusion

Peut–être, à partir de ces éléments est–il possible de formuler deux pistes de travail pour un numérique qui irait dans le sens du commun. D'une part il s'agirait de penser le numérique non pas comme le lieu du commun, mais comme un élément dans une démarche de mise en commun, comme une dimension du problème et non comme une solution. Penser activement une hybridation avec le monde numérique et non se réduire à la passivité d'une adaptation. Faire attention à l'existence d'autres dimensions avec des logiques irréductibles au monde numérique.

D'autre part il serait probablement important de faire un travail critique en profondeur sur l'imaginaire qui entoure le numérique et sur sa capacité à rendre commun. Peut–être faudrat–il commencer par prendre le contre–pied de cette idée et commencer par faire le travail critique de regarder en quoi, au contraire, le numérique a des énormes affinités avec le processus de privatisation de la vie et du vivant. Le paradoxe est qu'il ne s'agirait pas d'un préalable, mais justement d'une manière de commencer à s'occuper du commun, c'est–à–dire des conflits qui structurent notre vie.